



(R)éveillons nos pratiques



Eco Energie Tertiaire

GT#2

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Eco Energie Tertiaire

GT#2



Nom, Prénom, Structure



Micro Coupé



Caméra coupée ou pas



Questions dans le chat

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Ordre du jour

- 1- Présentation de la feuille de route du groupe de travail pour 2022
- 2- Séquence décryptage : intervention de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments) sur 3 volets :
 - l'assujettissement
 - les entités fonctionnelles
 - les objectifs.
- 3- Séquence Rex (diag, données OPERAT, plan d'actions) :
 - EODD
 - Impulse
- 4- La collecte des besoins et les questions à faire remonter à la DHUP

Ordre du jour

1- Présentation de la feuille de route du groupe de travail pour 2022

2- Séquence décryptage : intervention de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments) sur 3 volets :

- l'assujettissement
- les entités fonctionnelles
- les objectifs.

3- Séquence Rex (diag, données OPERAT, plan d'actions) :

- EODD
- Impuls

4- La collecte des besoins et les questions à faire remonter à la DHUP



(R)éveillons nos pratiques



Eco Energie Tertiaire

GT#2

Feuille de route GT EET 2022

Objectif et besoins :

La feuille de route 2022 a été construite en se fondant :

- Les besoins des adhérents des 2 structures (réunion d'échange x 2)
- Des entretiens avec différents intervenants de la chaîne de valeur (DDT, Syndicat d'énergie, aménageurs, assujettis etc.)
- Les échanges issus du COPIL régional piloté par la DREAL AURA

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Feuille de route GT EET 2022

Les Actions :

- Relais d'info (ADEME + DREAL + Ministère) auprès des professionnels (mailings, proposition de session d'info auprès des réseaux)
- Collecte des besoins des professionnels et assujettis et remontée auprès du ministère et de l'ADEME
- Interprétation des textes et éclairage en partenariat avec l'IFPEB sur 3 volets (Assujettissement /Entité fonctionnelle/Obligation)
- Ingénierie financière
- REX OPERAT et interopérabilité des données (2 exemples déjà disponibles)
- CDC d'audit et entraîner des rénovations ambitieuses et transversales
- Identification assujettis privés (banque + club entreprise + syndicat et fédération)
- Sourcing entreprises
- Créer la rencontre entre l'offre et la demande (rencontre d'affaire à organiser collectivement en région)
- Coordination régionale (syndicat énergie, DDT, DREAL, CEREMA, ALTE etc.)

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Feuille de route GT EET 2022

Programme

1/ Atelier décryptage IFPEB (début juillet)

Dernières informations et présentation du cycle

IFBEP selon 3 volets Assujettissement /Entité fonctionnelle/Obligation

Collecte des besoins pour retour ADEME et Ministère

2/ Ingénierie Financière (fin septembre)

Les leviers disponibles

BE conseil spécialisé et BE technique

Offre groupée

3/ REX OPERAT (début décembre)

2 exemples en AURA

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Ordre du jour

- 1- Présentation de la feuille de route du groupe de travail pour 2022
- 2- Séquence décryptage : intervention de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments) sur 3 volets :
 - l'assujettissement
 - les entités fonctionnelles
 - Les modulations
- 3- Séquence Rex (diag, données OPERAT, plan d'actions) :
 - EODD
 - Impulse
- 4- La collecte des besoins et les questions à faire remonter à la DHUP

- Une école de l'excellence opérationnelle pour accélérer l'atteinte de la neutralité carbone
 - Massifier la mise en pratique de nos travaux
 - Anticiper les ruptures de demain
 - Tester nos intuitions, nos idées
 - Consommer moins....
-Consommer mieux
- 
- 
- 
- 
- 



Economie circulaire :
Booster du réemploi



Concours d'économie
d'énergie



Ecole du décret



NOVABUILD
L'ÉCOCONSTRUCTION EST NOTRE AVENIR

Dispositif EET : Une démarche inédite et ambitieuse



Quasiment tout le tertiaire
est concerné



Toutes les énergies, toutes les
parties prenantes concernées



Des objectifs jusqu'en 2050



Une plateforme



OPERAT

Observatoire de la Performance Energétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Le Dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET)



**LOI DU
23 NOVEMBRE
2018**

40% en 2030
50% en 2040
60% en 2050

Décret
du 23 juillet 2019

Arrêté
du 10 avril 2020
« arrêté méthode »

Arrêté modificatif du
29 septembre 2021

Arrêté modificatif du 24 novembre 2020
« arrêté valeur absolue 1 »

Arrêté modificatif du 13 avril 2022
« arrêté valeur absolue 2 »

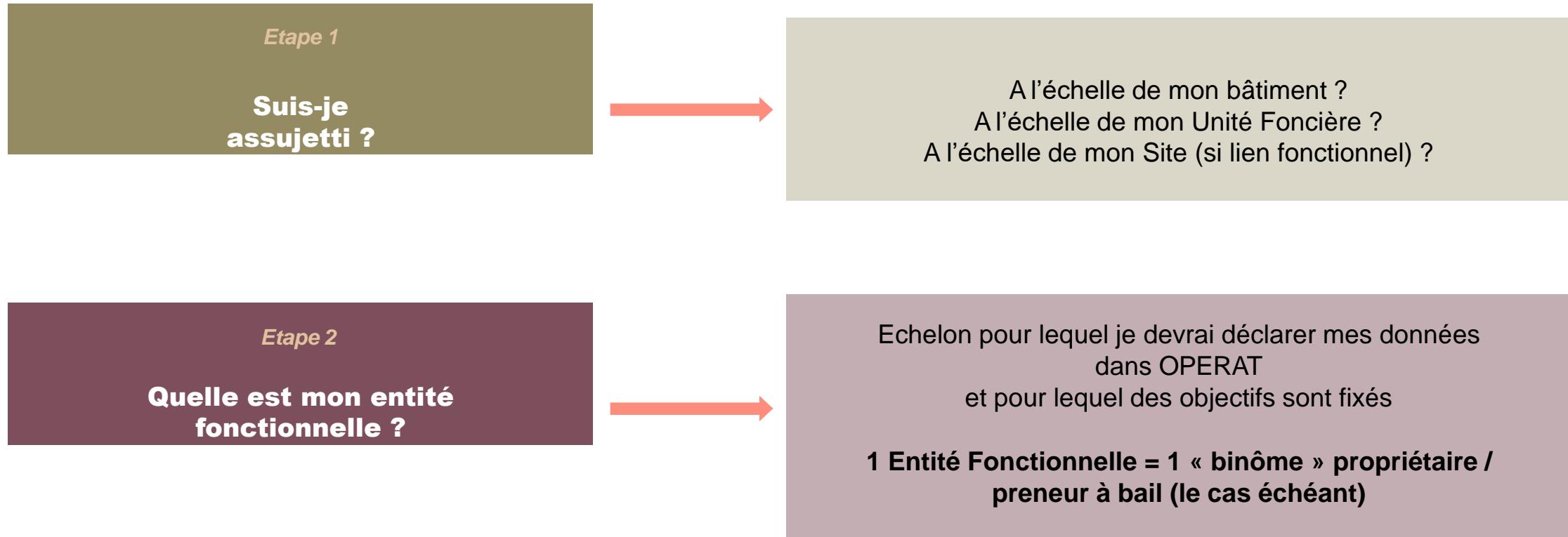
A venir en 2022
« Arrêté valeur absolue 3 »

« [accéder aux textes en cliquant ici](#) »



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

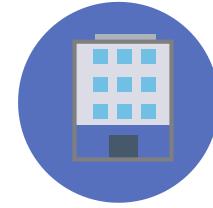
Une méthodologie en 2 étapes



Cas pratique A : usages tertiaires



Assujetti !



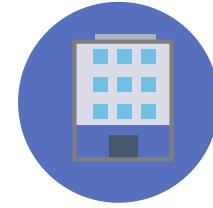
Cas d'assujettissement n°1*
Bâtiment

*Cas 1B - Partie(s) de bâtiment hébergeant
des activités tertiaires – Lot(s)

Cas pratique B : usages mixtes



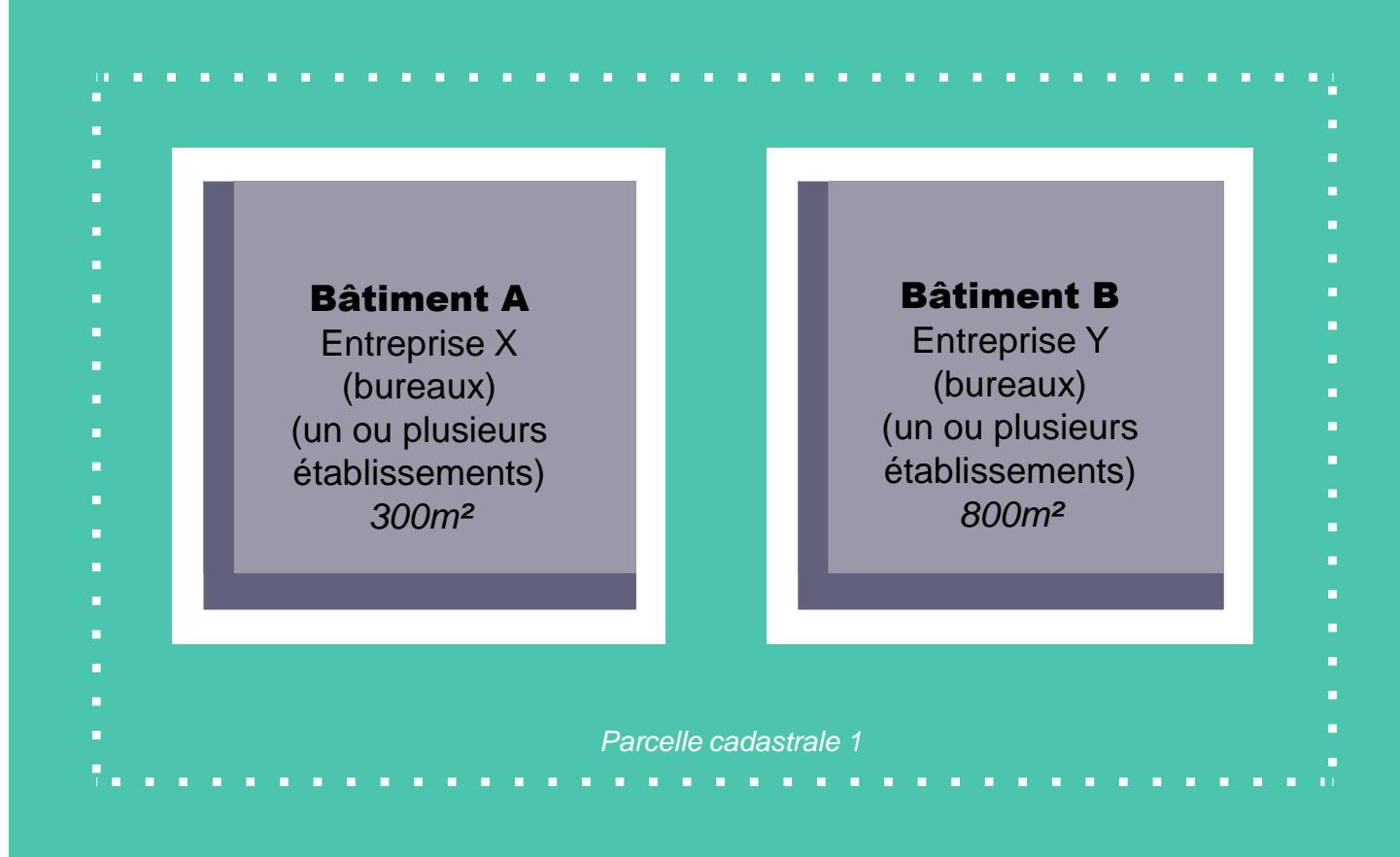
Assujetti !



Cas d'assujettissement n°2*
Bâtiment

*Cas 2 - Partie(s) de bâtiment hébergeant des activités tertiaires – Lot(s)

Cas pratique C : plusieurs bâtiments



Assujetti !

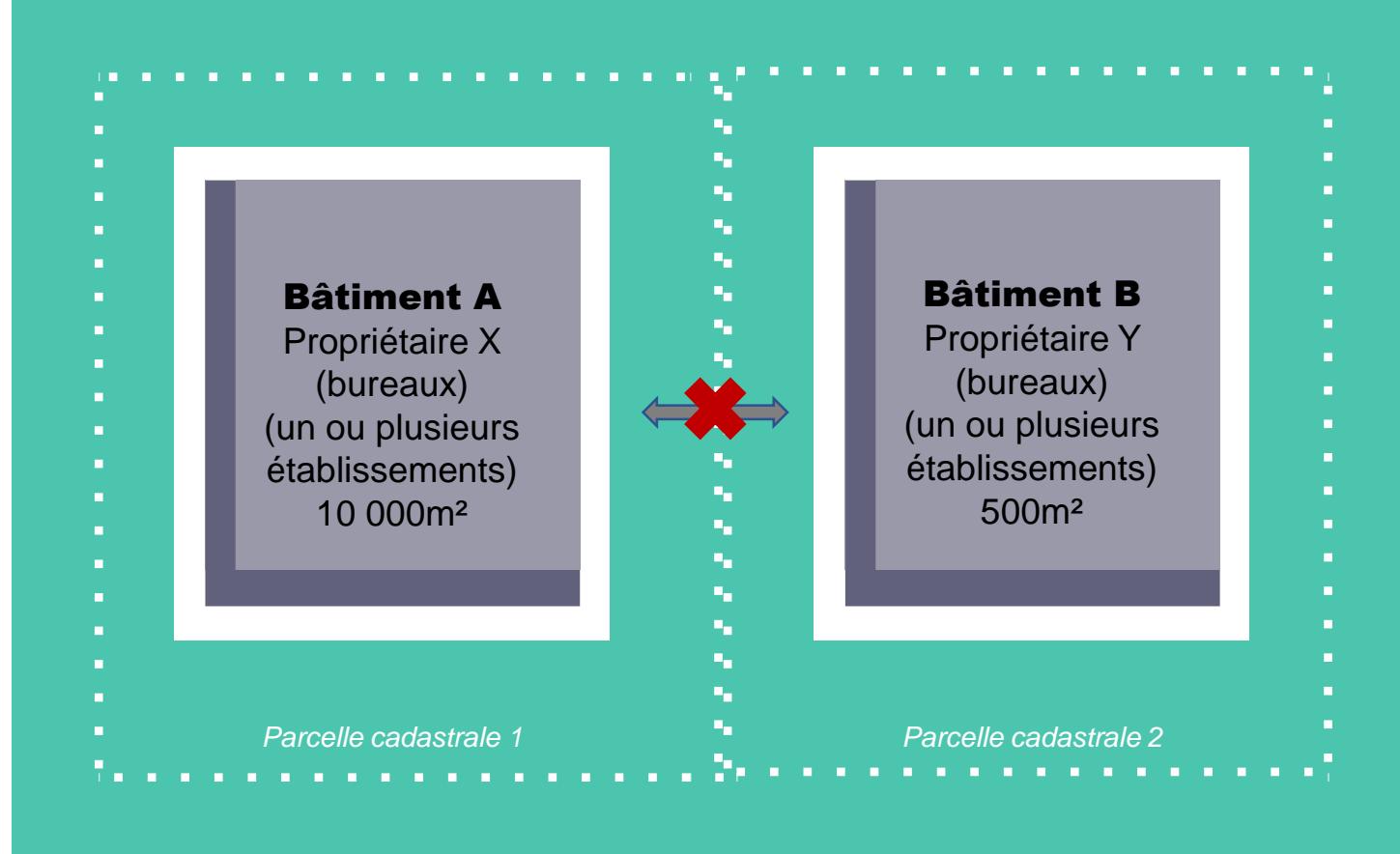


Cas d'assujettissement n°3*
Unité Foncière

*Cas 3 - Ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site

La vérification de l'assujettissement se fait à l'échelle de l'unité foncière et donc de l'ensemble des bâtiments

Cas pratique D : plusieurs parcelles, aucun lien fonctionnel



BAT A Assujetti !

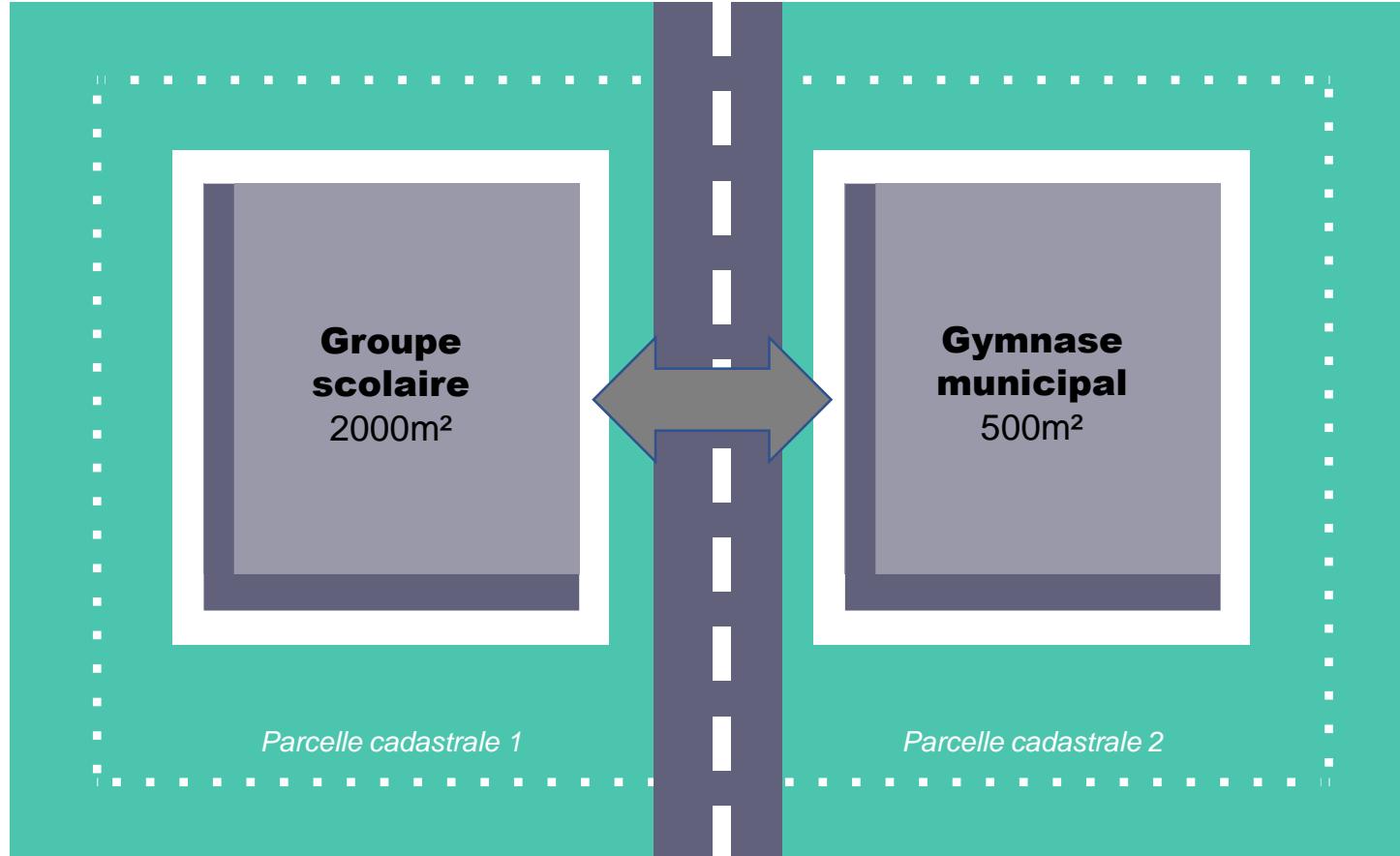


Cas d'assujettissement n°3*
2 Unités Foncières

*Cas 3 - Ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site

Chaque parcelle est une unité foncière indépendante. Les deux parcelles sont contiguës. **Pas de lien fonctionnel entre les deux bâtiments et les propriétaires sont distincts**. La vérification de l'assujettissement se fait à l'échelle de chaque bâtiment indépendamment.

Cas pratique E : plusieurs parcelles, lien fonctionnel



Assujetti – GS et gymnase !



Cas d'assujettissement n°3*
Site

*Cas 3 - Ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site

Il existe un lien fonctionnel entre les deux bâtiments.
La vérification de l'assujettissement se fait à l'échelle de l'ensemble des bâtiments

Ressources utiles : outils animation & décryptage

Outils d'animation et de décryptage

- [!\[\]\(1e590cb39b200e11edccc3e9ae0ab280_img.jpg\) Atelier n°1 : l'assujettissement \(octobre 2021\)](#)
- [!\[\]\(08d538bbd49d1266b4025336a62d15dd_img.jpg\) Atelier n°2 : les entités fonctionnelles \(octobre 2021\)](#)
- [!\[\]\(c13a915e8b8ddb4a9c32670db98fac42_img.jpg\) Atelier n°3 : les objectifs Eco Energie Tertiaire \(janvier 2022\)](#)
- [!\[\]\(f8939e9a0087c5eb420da5511c95ad30_img.jpg\) Atelier n° 4 : construire un plan d'actions \(mai 2022\)](#)

Etudes de cas

- [!\[\]\(4b42b6ee6cea697ec73d43bbd0b91e24_img.jpg\) Immeubles de Bureaux Multi-locataires - mars 2022](#)

<https://operat.ademe.fr/#/public/resources>



Atelier n°2 Entités fonctionnelles

Octobre 2021

Ateliers pédagogiques



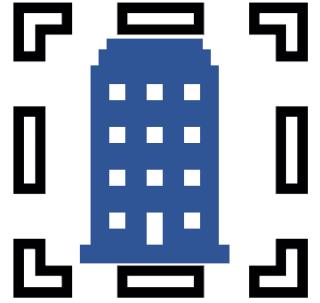
Avec le soutien de
 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Notion d'entité fonctionnelle



Notion d'entité fonctionnelle : désigne **l'échelon auquel le calcul de respect des objectifs est fait**. Il s'agit de l'ensemble des lots loués, ou détenus au sein d'un ensemble bâimentaire cohérent par la même structure juridique.

Le calcul des **valeurs absolues** se fait par entité fonctionnelle.

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

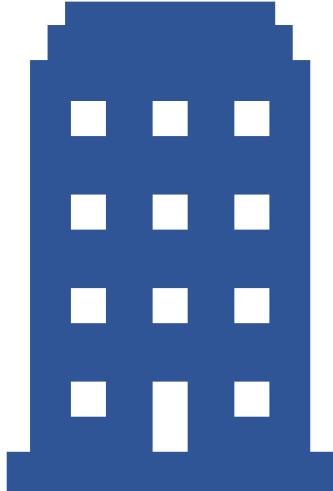
Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Notion d'entité fonctionnelle

1 entité fonctionnelle

1 objectif

1 notation annuelle



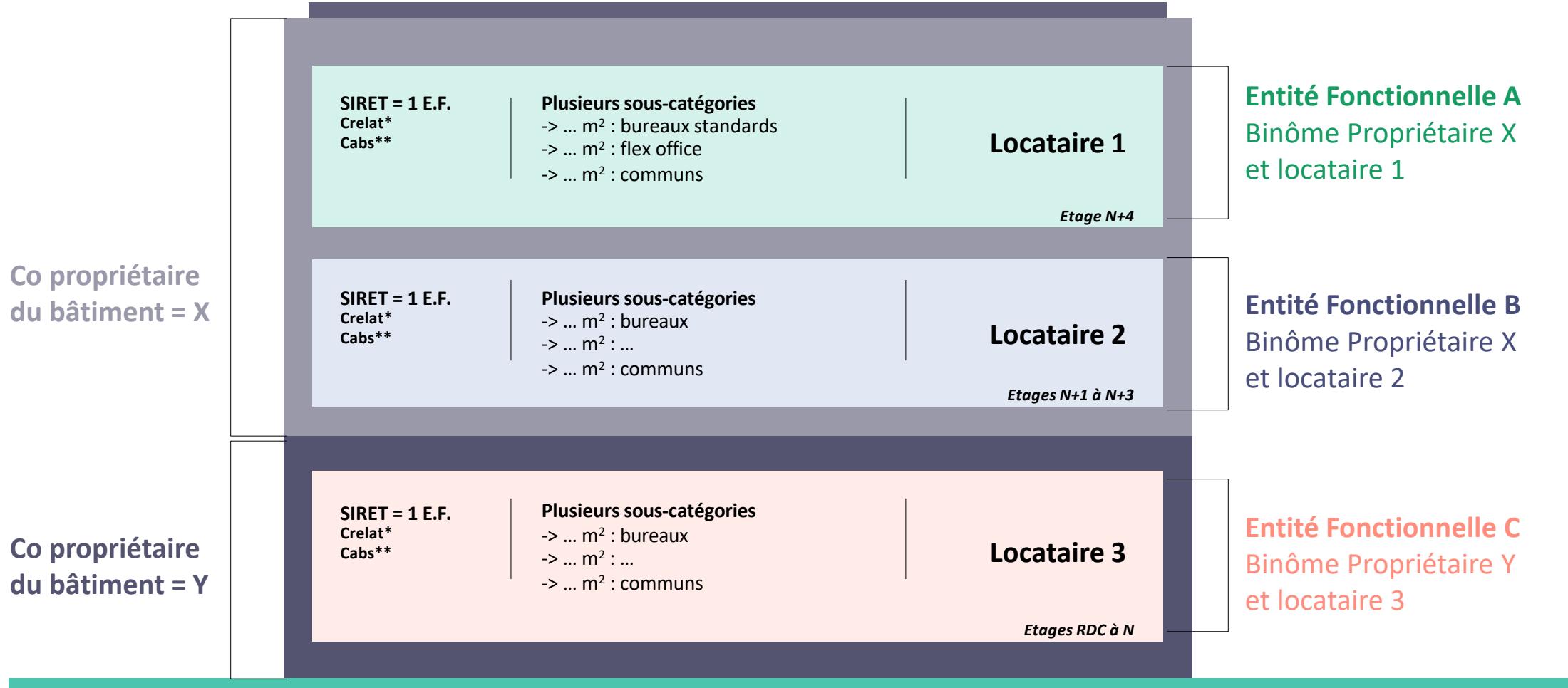
Propriétaire

Consommation des espaces annexes
(exemple un amphithéâtre dans un bâtiment de bureaux)

Locataire(s)

Consommations individuelles du local tertiaire + Consommation réparties + Consommations des espaces communs

Entités fonctionnelles : cas pratique



*Crelat = objectif d'économie d'énergie en relatif
**Cabs : objectif de valeur absolue

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Objectifs du DEET

Réduire progressivement la consommation énergétique du bâtiment de :

40% en 2030

50% en 2040

60% en 2050

- par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à **2010**
- mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)

OU

Atteindre par décennie une **consommation d'énergie seuil**, définie en fonction de la catégorie du bâtiment.

Valeur absolue fixée pour chaque décennie en fonction de la catégorie du bâtiment et des meilleures techniques disponibles (arrêté).

Approche **pragmatique** et **simplifiée** sur la base des consommations réelles

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Valeur absolue

Notion de CVC / USE, exemple pour les bureaux

CVC



USE

Chauffage,
Climatisation,
Ventilation, auxiliaires
CVC

ECS, Eclairage, Process,
Bureautique, autres...

Dépend fortement du
climat



Dépend fortement de
l'intensité d'usage



Modulations des objectifs

Possibilité de modulation des objectifs, en cas de :

1

Contraintes techniques,
architecturales,
réglementaires ou
patrimonialises

*Risque pathologique
Bâtiment classé ABF
Non-conformité aux servitudes...*

→ dossier technique

1er octobre

2019

Entrée en vigueur
du décret
tertiaire.

2

Changement d'activité, évolution du
volume d'activité

→ Automatique: renseignement des
indicateurs d'intensité s'usage sur
OPERAT

3

Disproportion économique

→ dossier technique

30 septembre
2027

Fin
2031

Echéance de déclaration de
modulation des objectifs
pour la 1ère décennie

Vérification de
l'atteinte des
objectifs de la
1ère décennie

Avec le soutien de



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne



Une plateforme de suivi et de mobilisation de la filière



OPERAT

Observatoire de la Performance Energétique
de la Rénovation et des Actions du Tertiaire

- **Saisie de vos données patrimoniales**
- **Définition de la situation de référence**
 - Consommation de référence (A défaut 1ère année pleine d'exploitation remontée)
 - Indicateurs d'intensité d'usage de l'année de référence (facultatif)
- **Le cas échéant, justifications des éléments qui permettent de moduler les objectifs**
- **Attestation annuelle**
- **Responsabilités partagées entre propriétaires et preneurs à bail**

Le plus dur ?

Passer à l'action !!

Illustration avec Rex du concours CUBE

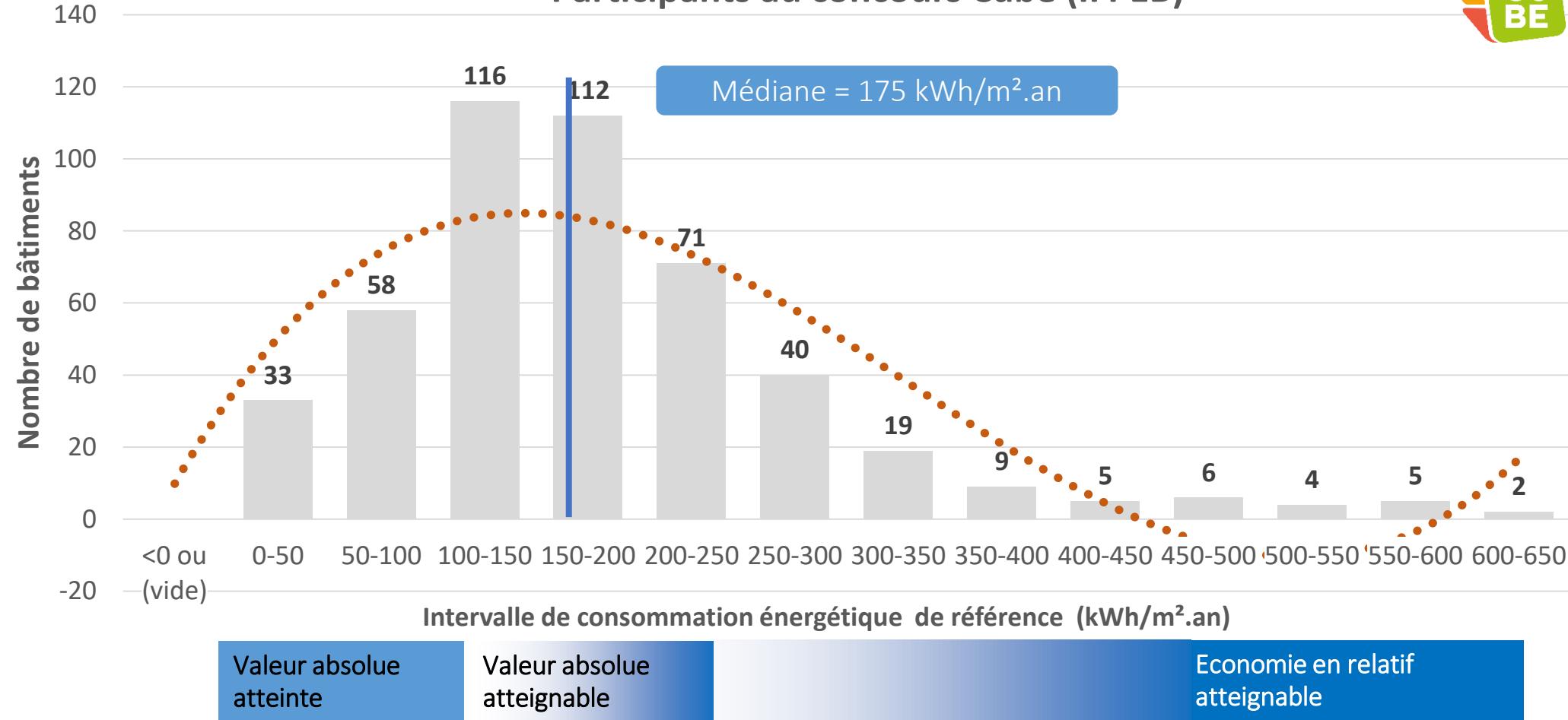
orange 57,4%
Orange Place d'Alleray
17000m² / 1044 p.

ADEME 39,4%
ADEME Corse Ajaccio
y Yvelines Le Département

46,6%
Département des Yvelines
Conflans-Sainte-Honorine



Distribution d'un parc immobilier Participants au concours Cube (IFPEB)

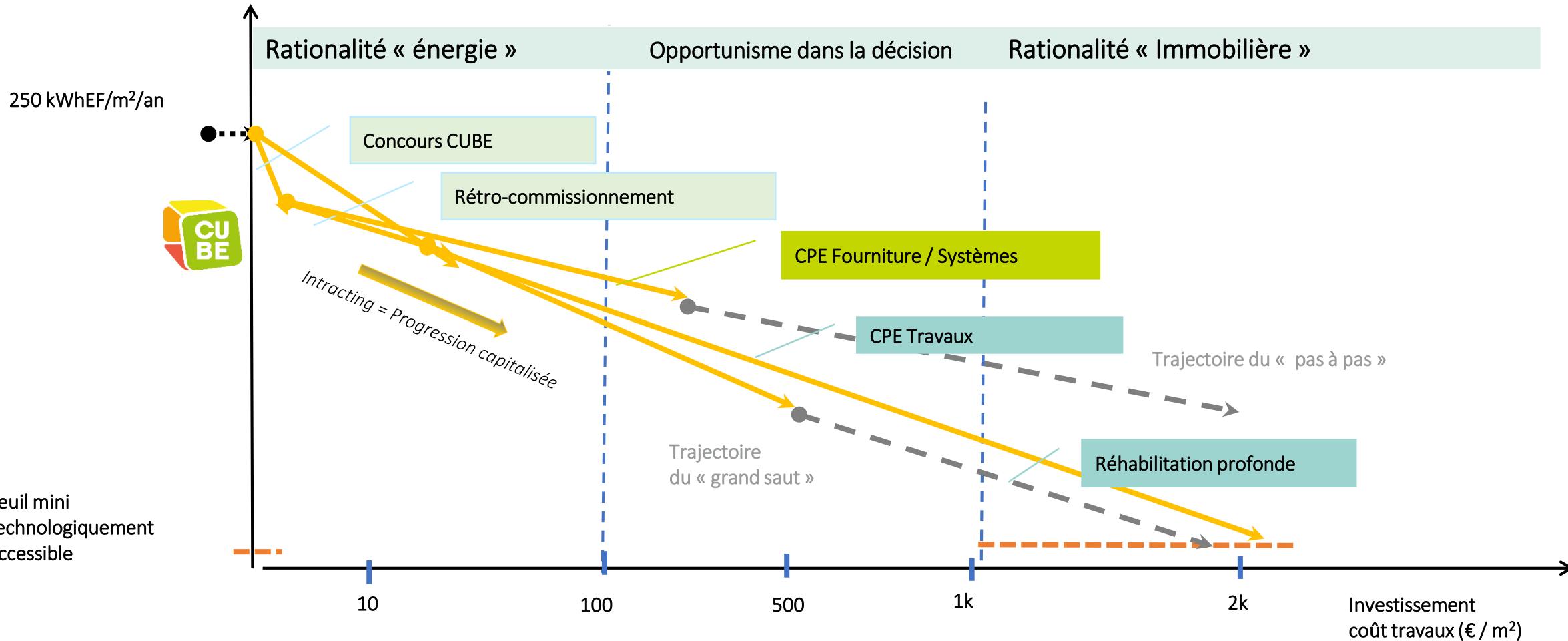


Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Prochaines étapes ? Des cycles & opportunités propices à la rénovation énergétique



Vendredi 1^{er} juillet [visio]

Ordre du jour

- 1- Présentation de la feuille de route du groupe de travail pour 2022
- 2- Séquence décryptage : intervention de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments) sur 3 volets :
 - l'assujettissement
 - les entités fonctionnelles
 - les objectifs.
- 3- Séquence Rex (diag, données OPERAT, plan d'actions) :
 - EODD
 - Impulse
- 4- La collecte des besoins et les questions à faire remonter à la DHUP



(R)eveillons nos pratiques



Rex Décret Tertiaire

Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire



Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Sommaire

- Cas n° 1 : mission d'audit Décret Tertiaire
- Cas n° 2 : mission d'audit et saisie Operat

Cas n° 1 : mission d'audit Décret Tertiaire
MOA : Ville de Chassieu
Lieu : Chassieu

Vendredi 1^{er} juillet [visio]

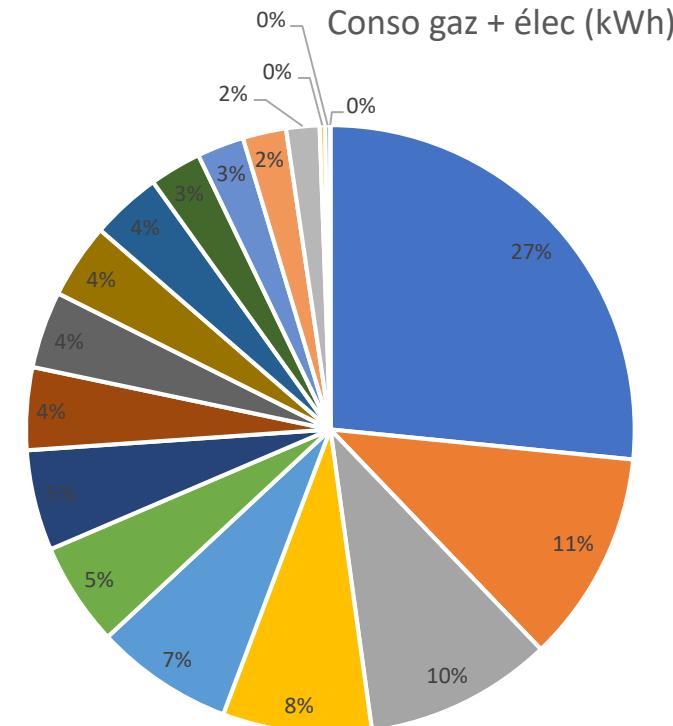
Méthodologie employée

- 
- Etat des lieux :
 - Quels bâtiments sont soumis ?
 - Quels bâtiments sont déjà performants
 - Audit énergétique et programme de travaux
 - Schéma directeur jusqu'à 2030



Réduction de
40% des
consommations
en 2030

Analyse consommations



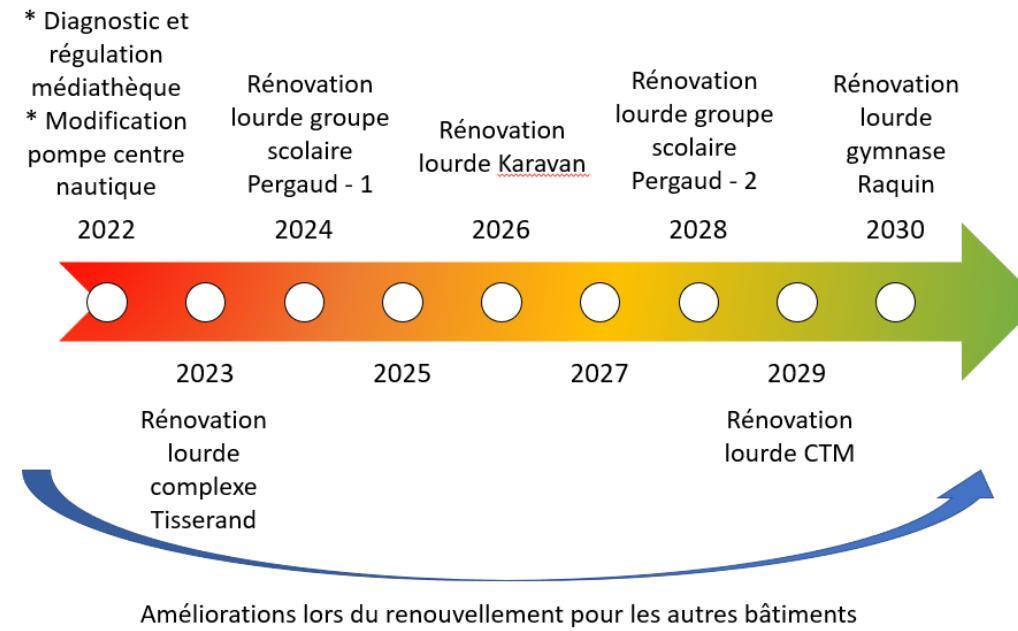
- Centre nautique
- CTM complexe
- Complexe Tisserand
- GS Pergaud
- Gymnase Raquin
- Médiathèque
- Karavan
- GS Chatenay
- GS Tarentelles
- Tennis
- GS PRADEL
- Multi-acceuil
- conservatoire
- Hôtel de Ville
- Salle des fêtes
- EDE espace mi plaine
- Bâtiment des associations
- Espace Montgolfier

Traitement spécifique

Audit énergétique

Sensibilisation,
optimisations, ...

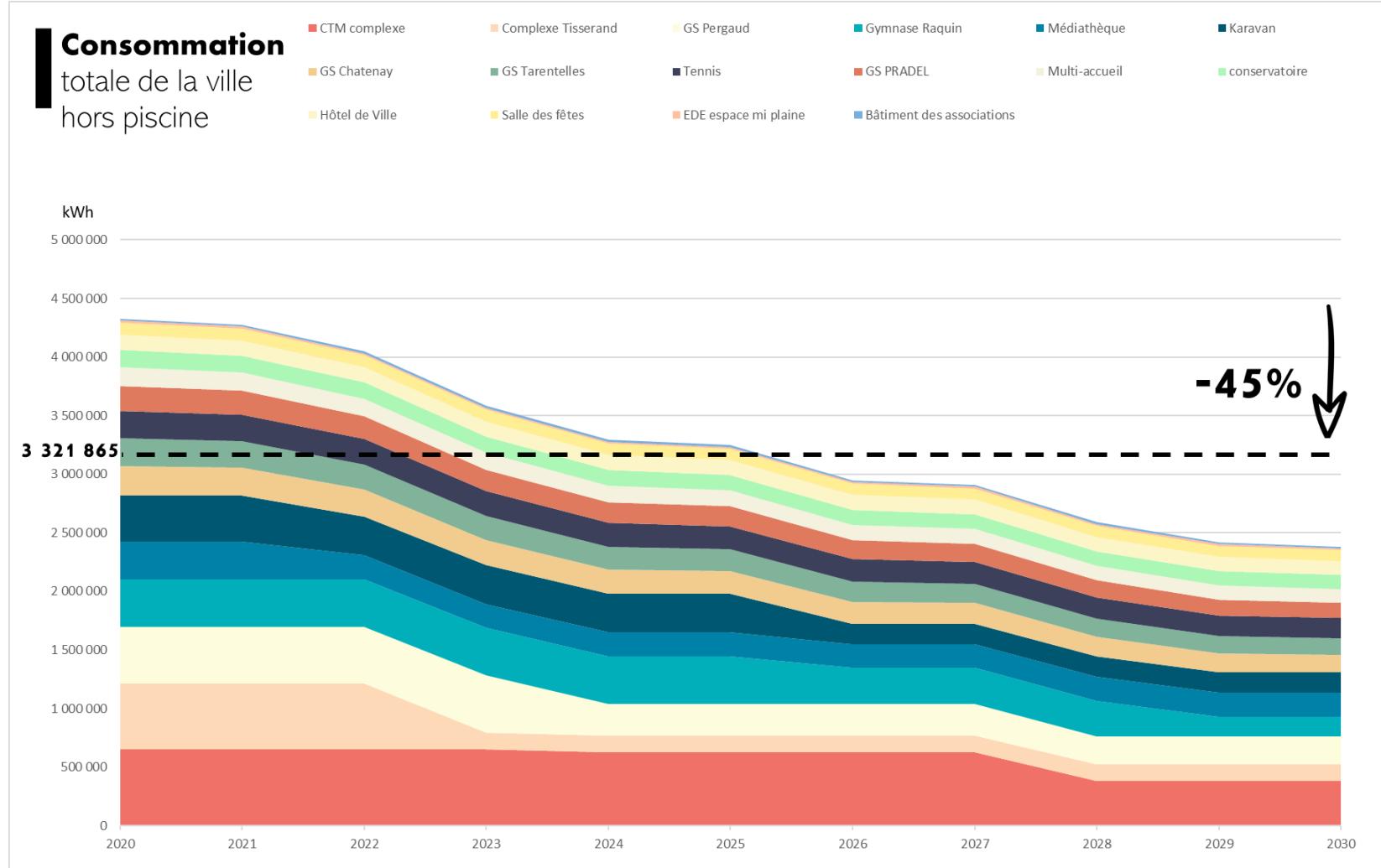
Synthèse des travaux



	Sous-comptage	iso. Murs	iso. Toit	Menuiseries	Ventilation	Relamping	Régul. chauffage	Changement prod. énergie	Calorifuge	Autre
CTM	X	X	X		X	X	X			Fermeture portes de garage
Tisserand	X	X	X	X	X	X		X	X	Panneaux PV
Raquin		X	X		X	X	X			X
Pergaud		X	X	X (partiel)	X	X				X
Karavan		X	X	X		X		X (chaud + groupes froids)		diag ventilation Protections solaires
Médiathèque							X			Régulation ventilation

Synthèse des travaux

(R)éveillons nos pratiques



Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Choix de l'année de référence

- Si APE réalisées, partir sur des consommations antérieures à ces travaux
- Si pas de travaux, l'année 2018 par exemple peut être choisie (on a les données)
- Si augmentation des consommations, prendre une année plus récente

Notre ressenti sur la mission

- Décret Tertiaire ressenti par les élus comme une contrainte forte, car pas de budget alloué (pour ceux qui n'ont pas bénéficié du plan de relance)
- Bénéfique pour une mairie car permet de hiérarchiser les priorités
- Attention, les bâtiments récents sont parfois plus consommateurs → bien sensibiliser sur l'analyse multicritère (confort, qualité d'air) et pas seulement énergie
- Les données sont très difficiles à obtenir dans le cas de bâtiments tertiaires loués à différents preneurs

Cas n° 2 : mission d'audit Décret Tertiaire avec saisie sur
OPERAT
MOA : groupe AMAURY
Lieu : Boulogne Billancourt

Méthodologie

- Pré-diagnostic et compréhension du contexte (grosse rénovation en 2018)
- Visite de site
- Obtention et analyse des consommations réelles
- Approche des consommations réelles par modélisation numérique
- Proposition de 3 plans d'actions (réduction de 7%, 11% et 14% des consommations)



Vendredi 1^{er} juillet [visio]

Notre ressenti sur la mission

- Inscription sur la plateforme à réaliser par le MOA (beaucoup de perte de temps car beaucoup de données administratives demandées)
- Il faut bien avoir un historique des consommations par point de livraison (peu être complexe dans le cas de plusieurs sites)
- Si consommation en valeur absolue, cela prend plus de temps :
 - Division du bâtiment en zones (bureaux individuels / bureaux 2 personnes / open space / espace de réunion, ...)
 - Calcul de la consommation cible avec l'ensemble de ces éléments
- Pour un bâtiment rénové récemment, une réduction par sensibilisation et mise en place d'énergie renouvelable permet de respecter le seuil 2030.



(R)eveillons nos pratiques



*A votre disposition pour
répondre à vos questions*

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Atelier éco-énergie tertiaire

REX accompagnement des assujettis jusqu'à la saisie OPERAT

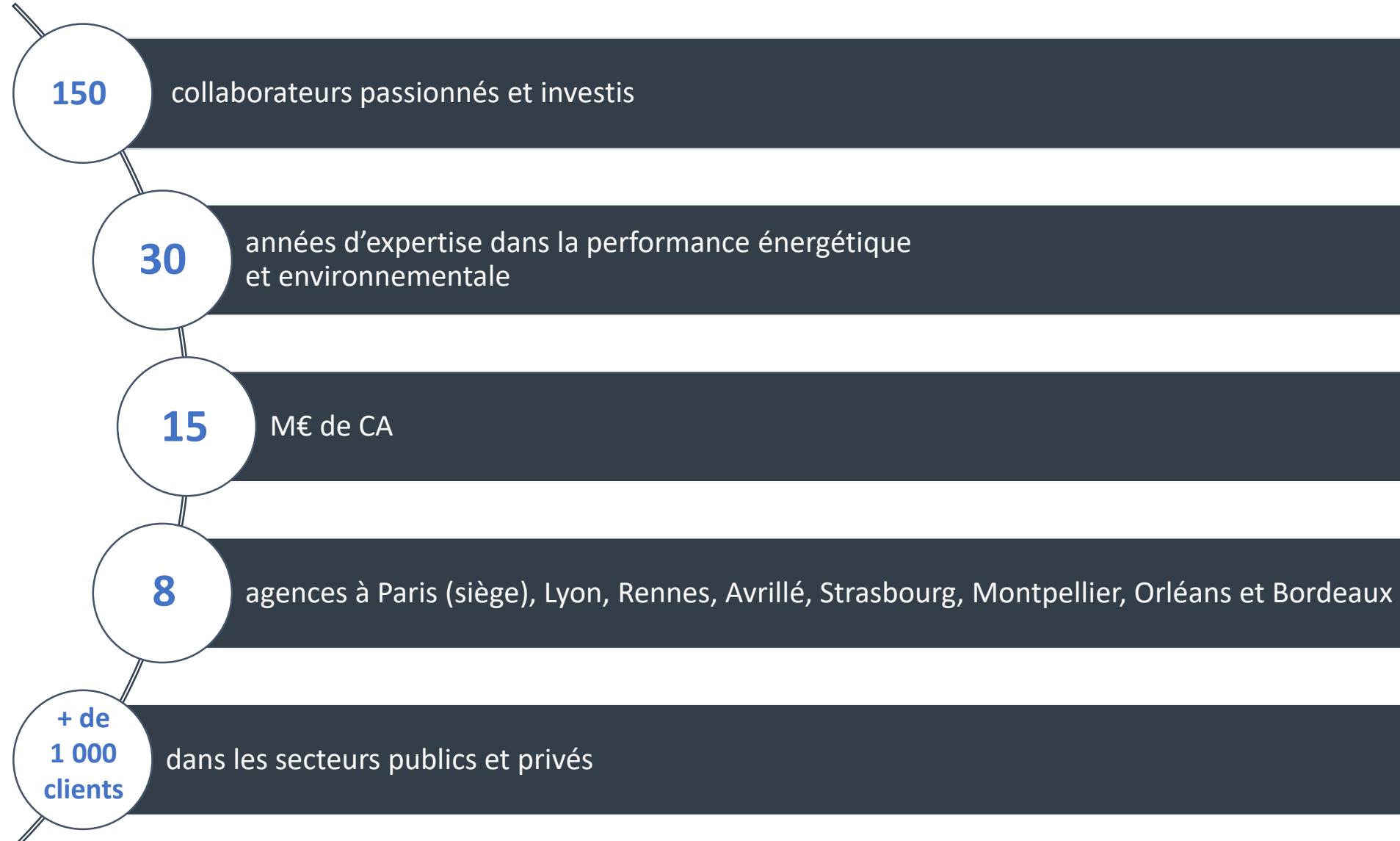
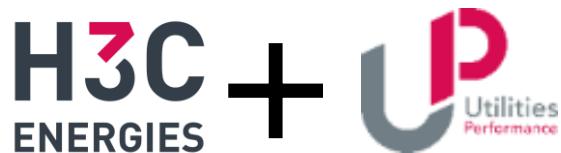
Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne



Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne



Domaines d'activité

Construction et rénovation durable

Accompagner la conception des projets de territoires, de quartiers et de bâtiments durables

Amélioration continue des actifs immobiliers

Accompagner la performance énergétique et environnementale de vos bâtiments existants

Ingénierie contractuelle de la performance

Accompagner la mise en place et le suivi de vos contrats (CPE, Exploitation, achat d'énergie)

Vendredi 1^{er} juillet [visio]

Mission Accompagnement DEET – Patrimoine Logistique

17 sites Logistiques
418 750 m²



Accompagnement prévu sur 2 ans.

Audit Energétique

Eté 2021

Etat des lieux
Modélisation
Préconisations
Etudes Spécifiques DT

Déclaration Operat

Depuis Mai 2022

Déclaration des structures, des établissements, des entités fonctionnelles assujetties, des consommations

Déploiement Supervision Energétique

Depuis Eté 2021

Déploiement Fonctionnalités
Mandats Locataires
Interfaces ENEDIS GRDF
Accès Espaces Clients

Plan d'Action Objectif 2030

Depuis Novembre 2021

Validation Travaux GTB
Priorisation des travaux
Révision des CAPEX



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vendredi 1^{er} juillet [visio]

Mission Accompagnement DEET – Patrimoine Logistique

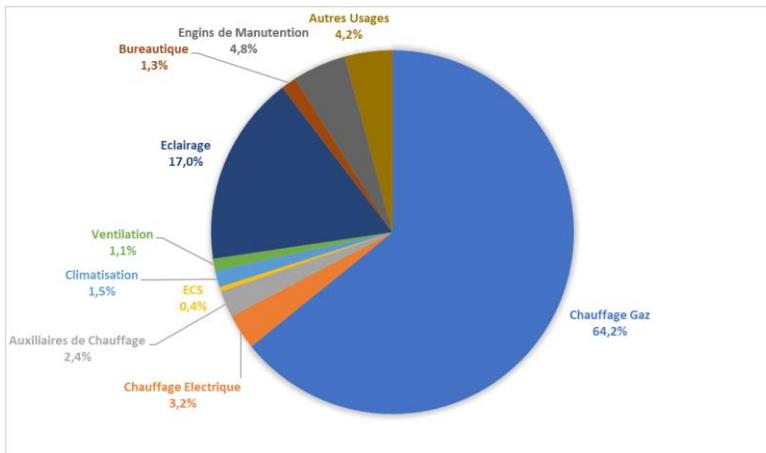
Audit Energétique

Objectifs

Analyse bâtiment / système / usage / consommations pour situer le bâtiment vis-à-vis des objectifs décret tertiaire.

Difficultés

- Client à profil spécifique pour un BET bâtiment (AM, PM, process, chiffrage)
- Historique d'occupation et de consommation chaotique
- Segmentation valeurs absolues inadaptée



Vendredi 1^{er} juillet [visio]

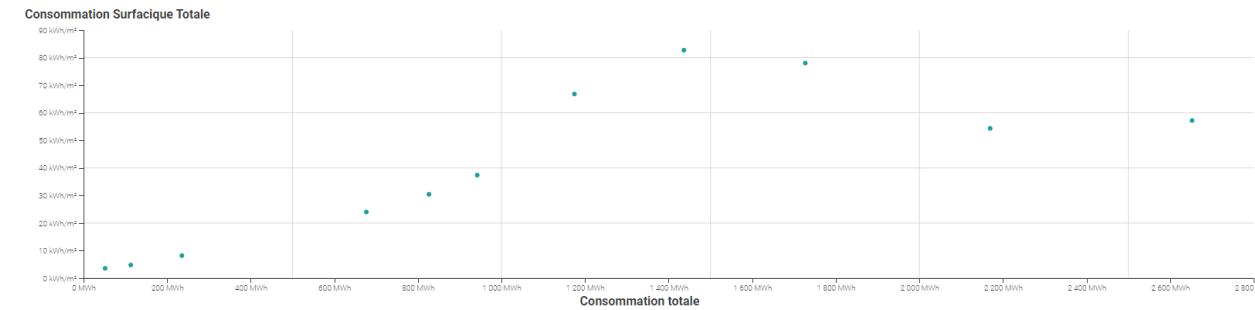
Déploiement Supervision Energétique

Objectifs

Archiver les consommations
Analyser les dérives
Suivre l'effet des actions
Déclaration automatique OPERAT

Difficultés

- Réactivité des locataires
- Réactivité des fournisseurs d'énergie / Evolution des mandats
- Adaptation de la plateforme aux spécificités de la logistique



Mission Accompagnement DEET – Patrimoine Logistique

Plan d'Action Objectif 2030

Objectifs

Prendre la direction des objectifs de consommations
Respecter la réglementation (Décret BACS)

Avancement

- Installation des GTB en cours – Valorisation des CEE
- Actions Quick Win validées

Difficultés

- Prise en compte des actions de rénovation prévues par l'entretien courant
- Prise en compte d'actions à faible impact énergétique mais permettant de valoriser le patrimoine
- Prise en compte du principe de modulation prévu par le décret tertiaire

Déclaration Operat

Objectifs

Répondre aux obligations de déclaration de septembre 2022
Anticiper 2030

Avancement

- Cas d'assujettissements simples
- Déclaration relativement simple des structures / établissement et EFA
- Répartition des responsabilités de déclaration simple

Difficultés

- Historique de consommations
- Adapter les fonctionnalités de la plateforme EMS au schéma entité / attributs prévu par OPERAT
- Segmentation activité logistique inadaptée ➔ Information remontée jusqu'à la DHUP

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Mission Accompagnement DEET – Patrimoine Agences Bancaires

320 sites

Phase 1 et 2 prévues sur 3 mois et demi

Définition du périmètre assujetti

Juin - Juillet 2022

Analyse des unités foncières / liens fonctionnels pour identification des assujettissements

Déclaration Operat

Juin – Septembre 2022

Déclaration de la structure, des établissements, des entités fonctionnelles assujetties, des consommations

Audits Energétiques

Après Septembre 2022

Etat des lieux
Modélisation
Préconisations
Etudes Spécifiques DT

Plan d'Action Objectif 2030

En 2023

Priorisation des travaux
Suivi de la trajectoire Décret Tertiaire

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Mission Accompagnement DEET – Patrimoine Agences bancaires

Définition du périmètre assujetti

Objectifs

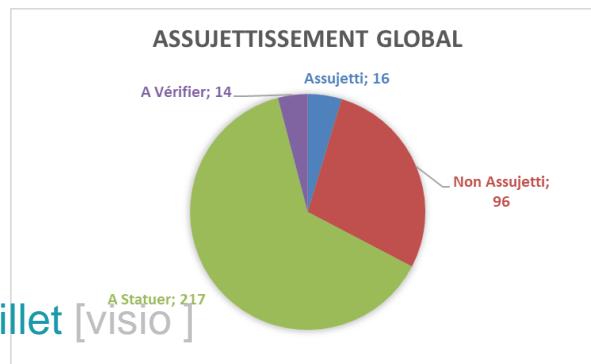
Définir le périmètre soumis
Engager la responsabilités des syndics / propriétaires / locataires

Avancement

- Assujettissement défini conjointement par Impulse et la Direction des Opérations Immobilières pour les sites « propriétaires »
- En attente de retours sur campagne mails + tél pour les sites « copropriétaires, locataire, double statut »

Difficultés

- Réactivité des contacts
- Suivi des demandes, relances, retours
- Multitude des cas d'assujettissement
- Définition du lien fonctionnel, du bâtiment (et unité foncière)
- Proposition d'un retro-planning, visibilité



Vendredi 1^{er} juillet [VISO]

Déclaration Operat

Objectifs

Répondre aux obligations de déclaration de septembre 2022

Avancement

- Structure unique définie
- Accès impulse en structure mandatée validé

Difficultés

- Répartir les responsabilités (qui fait quoi)
- Orchestrer la déclaration (dans quel ordre)
- Gérer la multitude des statuts, montages immobiliers (locataire d'une filiale)
- Déléguer la segmentation valeurs absolues et le renseignement des indicateurs d'intensité d'usage



Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Définitions insuffisantes des termes spécifiques DEET

Ci-dessous une liste des sujets méritants précisions / modifications d'après notre utilisation

- Schéma (entité / attribut) de la plateforme OPERAT
- Visibilité des rôles propriétaire / occupant / syndic (sans lire toute la FAQ)
- « Etablissement » (bâtiment / société)
- « Lien fonctionnel »
- Rôle de l'IUB / Numérotation EFA
- Audit énergétique – Définition de l'année de référence – Comparaison des consommations à iso-périmètre
- Segmentation des activités incomplète
- Répartition au tantième
- Renseignement à plusieurs utilisateurs (syndic / locataire / propriétaire) de l'EFA / des consommations (champs * déclaration)
- Calcul des indicateurs d'intensité d'usage (exemple : surface de plancher / poste, ouverture de portes sectionnelles / jour)
- Regroupement par la plateforme des différentes surfaces saisies avec le même usage (exemple : bureaux standards) ne permettant pas de dissocier plusieurs zones à indicateurs d'intensité d'usage différents (obligation de faire une moyenne pondérée)

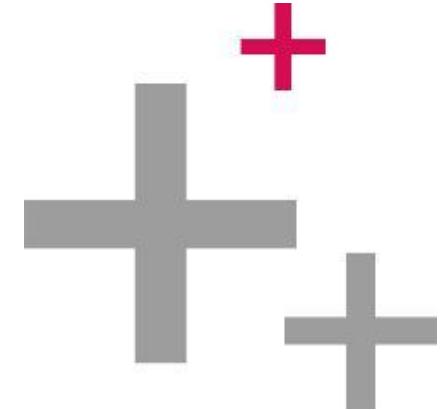
Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne



[Merci pour votre attention]

énergies positives

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Eco Energie Tertiaire

GT#2

Ordre du jour

- 1- Présentation de la feuille de route du groupe de travail pour 2022
- 2- Séquence décryptage : intervention de l'IFPEB (Institut Français pour la Performance Energétique des Bâtiments) sur 3 volets :
 - l'assujettissement
 - les entités fonctionnelles
 - les objectifs.
- 3- Séquence Rex (diag, données OPERAT, plan d'actions) :
 - EODD
 - Impuls
- 4- La collecte des besoins et les questions à faire remonter à la DHUP

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Avec le soutien de

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne



(R)éveillons nos pratiques



Eco Energie Tertiaire

GT#2

Questions

A faire remonter à :

Cluster Eco-Bâtiment : contact@ecobatiment-cluster.fr

Ville & Aménagement Durable : contact@ville-amenagement-durable.org

Vendredi 1^{er} juillet [visio]



Ce programme
d'action est
cofinancé par
l'Union européenne

Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes